



Club d'Arts Martiaux DANNEMARIE

<http://www.arts-martiaux-dannemarie.com>

INSCRIPTION SAISON 2008 / 2009 SECTION KARATE

Fiche à déposer lors des cours ou expédier à :

ARTS MARTIAUX DE DANNEMARIE
9a, Rue du Cimetière
68118 HIRTZBACH

FAMILLE : (Parents ou représentant légal)

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Commune : _____ Code Postal : _____

N° de Téléphone fixe : __ / __ / __ / __ / __ N° de Téléphone portable : __ / __ / __ / __ / __

Adresse E-Mail : _____ (Soyez lisible)

ELEVES

Nom / Prénoms	Date naissance	Taille (cm)	Poids (kg)	Ceinture/Grade	Prix

KARATE Adulte (+ de 14ans) : _____ x 120 €

KARATE 2^{ème} Adulte (+ de 14ans) : _____ x 110 €

KARATE 1^{er} Enfant : _____ x 100 €

KARATE 2^{ème} Enfant : _____ x 90 €

KARATE 3^{ème} Enfant : _____ x 80 €

Total à verser : _____ (Chèque, à l'ordre des Arts Martiaux Dannemarie)

Nota : Le passeport sportif est obligatoire, il est en supplément de l'inscription par chèque ou liquidités la demande est faite à part.

COTISATIONS :

Pour les nouveaux pratiquants, une tolérance de 3 (trois) séances est admise lors de l'adhésion et au début de la pratique du sport sélectionné, au delà, aucune cotisation ne sera remboursée, la cotisation est tout de même faite au premier cours.

COMPETITIONS – CONCOURS :

Le soussigné ou son représentant légal déclare vouloir participer aux manifestations, compétitions ou concours organisés dans l'activité sportive objet de mon inscription. (NB: L'association devant payer d'importants droits d'inscription, il est demandé aux adhérents d'honorer l'engagement ci-dessus).

PRISE EN CHARGE DES MINEURS :

Pour les enfants mineurs, le responsable de l'enfant doit s'assurer de la présence du moniteur et le remettre à celui-ci. En cas d'absence du moniteur, 15 minutes après l'horaire normal du cours, l'activité est annulée. Les parents dégagent la responsabilité de l'association, pour les enfants venant seuls aux activités.

Dannemarie le : _____

Signature (éventuellement du représentant légal)

Bon pour accord

PIECES A JOINDRE : (Obligatoires pour être prise en compte)

- Certificat médical avec une mention spéciale « Apte à la pratique du (discipline choisie) en compétition ».
- 2 photos d'identité de l'élève portant le Nom, Prénom, date de naissance et la discipline choisie au dos.
- Autorisation d'utilisation du droit à l'image (délivrée après la rentrée aux élèves et à rendre lors du cours).
- Chèque ou liquidités correspondants aux droits d'inscription à l'ordre des : Arts Martiaux de Dannemarie

Les dossiers incomplets seront refusés.

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports - Membre de l'Office Municipal des Sports de DANNEMARIE

Association régie par le Code Civil local

Statuts déposés au tribunal d'ALTKIRCH Vol. 23 Folio N° 1077

6, Rue de Cernay 68210 DANNEMARIE

☎ 03.89.40.99.24 / 06.62.18.05.68

www.arts-martiaux-dannemarie.com



Club d'Arts Martiaux DANNEMARIE

<http://www.arts-martiaux-dannemarie.com>

Président :

Jean-François VANYEK

9a rue du Cimetière

68118 HIRTZBACH

Tél. : 03.89.40.99.24

E-mail: vanyek.jean-francois@neuf.fr

AUTORISATION DE DIFFUSION DE L'IMAGE

Chers parents, pratiquants,

Les Arts Martiaux de Dannemarie effectuent régulièrement des prises de vues pour alimenter leur site Internet, la conception de CD souvenirs, la diffusion aux familles, les articles de presse et quelques fois, mais très rarement des publicités.

Ces photos seront utilisées uniquement dans le cadre de l'Association et de ses actions diverses. Aucune des photos ne sera transmise de manière volontaire à quelques personnes ou organismes n'ayant pas eus les autorisations préalables...

Je sollicite donc, votre accord d'utilisation d'image que vous pourrez modifier à tout moment. Les personnes mineures ou sous tutelle donnent leur autorisation mais elle devra être validée par leur représentant légal sans quoi celle-ci sera considérée non valable...

J'accorde le droit d'utilisation des images aux Arts Martiaux de Dannemarie

Je n'autorise pas l'utilisation des images aux Arts Martiaux de Dannemarie

PARTIE A REMPLIR POUR LES REPRESENTANTS LEGAUX ET PRATIQUANT(E) S MAJEUR(E) S

NOM :

Prénom :

Nom, Prénom de l'enfant représenté:

Signature obligatoire :

PARTIE RESERVEE AUX PRATIQUANT(E) S MINEUR(E) S

NOM :

Prénom :

Discipline pratiquée :

Date de naissance :

Signature obligatoire :

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports - Membre de l'Office Municipal des Sports de DANNEMARIE

Association régie par le Code Civil local

Statuts déposés au tribunal d'ALTKIRCH Vol. 23 Folio N° 1077

6, Rue de Cernay 68210 DANNEMARIE

☎ 03.89.40.99.24 / 06.62.18.05.68

www.arts-martiaux-dannemarie.com